



Bourse Etudiante

Par Marion34000

Bonjour,
Bonjour ma fille de 22 ans etudiante vivant en crous a vu sa bourse baisser de 80 eurosjustifié par le fait queson frere n'est plus etudiant alors que.
Je suis en situation de handicap,(invalidité plus temps partiel)
Son pere est decedé (ne versait pas de pension), son frere a stoppé ses etudes mais a une AAH et sa soeur une AEH.

Par Isadore

Bonjour,
Ce n'est pas étonnant, avoir des frères et soeurs étudiants fait gagner des points de charge. Le handicap des parents ou des frères et soeurs n'est pas pris en compte.

Si votre fille a besoin de plus d'argent et qu'elle a des ascendants en vie (grands-parents, arrière-grands-parents), elle peut leur demander une pension alimentaire s'ils en ont les moyens.